

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : L'Association des Parents d'Élèves de Pelousey est organisatrice du vide-grenier se tenant sur la zone de loisirs à Pelousey le dimanche 5 mai 2019 de 8 h à 17h. **L'accueil des exposants se fera de 6h 30 à 7h 30.**

ARTICLE 2 : **Tarif : 3 € le mètre.** Bulletin d'inscription, attestation et règlement par chèque du montant dû à l'ordre de APE PELOUSEY à retourner **AVANT LE 26 AVRIL 2019** à : APE Pelousey - Vide-grenier - 19 Grande rue - 25170 PELOUSEY

ARTICLE 3 : Les exposants s'engagent à remplir l'attestation avec les renseignements demandés pour l'inscription au registre de la manifestation. Les données collectées seront utilisées uniquement dans le cadre cette manifestation.

ARTICLE 4 : **Le numéro de l'emplacement sera communiqué à l'arrivée de l'exposant.** Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul sera habilité à le faire si nécessaire. À son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué. **Aucun véhicule ne pourra être laissé sur les emplacements, ni dans le périmètre du vide-grenier entre 7h 30 et 17h.** Des parkings sont à disposition à côté de la Boulangerie du village ou près des ateliers municipaux. Interdiction de prendre appui sur les grilles de l'école ou les murs environnants.

ARTICLE 5 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur et proposer à la vente des objets exclusivement usagés. La vente d'objets neufs, d'articles issus de commerces en cessation d'activité, d'articles issus de déstockage ou liquidation..., produits dangereux, armes, animaux vivants, cd et jeux gravés... ne sera pas autorisée. **Les exposants ne respectant pas la réglementation devront remballer les articles non autorisés sous peine d'exclusion de la manifestation.** L'APE de Pelousey décline toute responsabilité en cas de problèmes entre les exposants, avec le public, les services fiscaux et la SACEM.

ARTICLE 6 : **Seul l'organisateur peut décider de l'annulation de la manifestation.** Celle-ci entraîne obligatoirement le remboursement de l'exposant du montant de son inscription ; aucune autre forme de dédommagement ne pourra être réclamée par l'exposant. **Les places non occupées après 9h ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants.** En cas d'impossibilité, l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début du vide-grenier ; à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnités.

ARTICLE 7 : Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur la chaussée ou sur le lieu de la manifestation à la fin de la journée. L'exposant s'engage donc à ramener les invendus ou à les mettre en décharge. Tout pollueur identifié pourra être passible d'une amende délivrée par les autorités compétentes.

ARTICLE 8 : **La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement.** Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.



FICHE D'INSCRIPTION

VIDE-GRENIER | DIMANCHE 5 MAI 2019

DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PELOUSEY

À compléter (*champs obligatoires) et à renvoyer AVANT LE 26/04
à : APE Pelousey - Vide-grenier - 19 Grande rue - 25170 PELOUSEY
AVEC TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

E-mail* :

Nom* :

Prénom* :

EMPLACEMENT : 3€ LE MÈTRE (2M LINÉAIRES MINIMUM)

Ci-joint règlement (chèque à l'ordre de l'APE Pelousey) de €
pour l'emplacement réservé, pour une longueur* de m.

DOCUMENTS À NOUS RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 26 AVRIL 2019

- Fiche d'inscription Attestation Copie pièce d'identité
 Règlement par chèque à l'ordre de APE Pelousey

Toute réservation non accompagnée de son règlement et des formalités demandées, ne sera pas prise en compte.

BESOIN DE + D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS !

par mail : vg.pelousey@gmail.com ou par téléphone au 06 79 06 17 40

5€

REPAS EXPOSANT

JE RÉSERVE MON REPAS
2 REPAS MAXIMUM PAR STAND

Nb de repas :

• Un sandwich :

• Une portion de frites

chipolata (Nb :) **OU** mergez (Nb :)

• Une boisson sans alcool (25 cl)

À PAYER SUR PLACE. REPAS À RÉCUPÉRER À LA BUVETTE ENTRE 11H30 ET 12H30.